

Bronchiolite : la kiné respiratoire déconseillée



En se basant sur une synthèse d'études, la revue *Prescrire* affirme qu'il vaut mieux éviter la kiné en cas de bronchiolite du nourrisson.

Ce n'est pas un coup d'essai. Après avoir lancé la polémique sur les [médicaments inutiles voire dangereux](#), la revue *Prescrire* s'attaque à la kinésithérapie respiratoire. En se basant sur la synthèse (de 9 études) réalisée par le Groupe du Réseau international Cochrane et qui porte sur 891 nourrissons hospitalisés, *Prescrire* écrit que la "kiné" respiratoire ne serait pas efficace pour lutter contre la bronchiolite. La revue montre que les bienfaits de la kinésithérapie respiratoire sur les cas de bronchiolite sont même nuls. En comparant les bébés qui avaient subi une kiné respiratoire avec ceux qui n'en avaient pas eu, l'étude montre qu'il n'y a aucune différence entre les deux groupes en termes d'évolution clinique, d'oxygénation du sang ou de fréquence respiratoire. La durée de la maladie est la même : 13 jours.

La bronchiolite est une infection des petites bronches dues à des virus très fréquents et très contagieux. Cette maladie touche chaque hiver près de 30% des enfants de moins de deux ans. En France et dans plusieurs pays européens la kiné respiratoire est très largement prescrite afin d'évacuer les sécrétions respiratoires. Cette méthode aurait en fait plus de défauts que de qualités. La synthèse rapportée par la revue *Prescrire* fait état d'effets indésirables comme des vomissements, des douleurs et des fractures de côtes (une cas sur 1.000 nourrissons traités).